

Séance du 27 juillet 2006

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjointes ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bédarrides, M. Escapil-Inchauspé, Mmes Carreiro, Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, MM. Casenave, Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Chevrel à Mme Boé ; Mme Bordenave à Mme Chabaud-Nadin ; M. Arandia à Mme Bédarrides ; M. Charrier à M. Millet-Barbé ; Mme Peyrucq à M. Larralde.

**ABSENT** : M. Millet-Barbé.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : PATRIMOINE - Maison des Associations - avenant n° 1 aux marchés de travaux

Mme LAUQUE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La construction de la maison des associations dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'architecte Nathalie LARRADET est en cours d'achèvement.

Au cours de l'avancement du chantier, des modifications ont dû être apportées au projet initial à la demande de la maîtrise d'ouvrage ou des utilisateurs pour des raisons de confort ou de sécurité au bénéfice des futurs usagers.

Par ailleurs, la nature des sols constituée en partie de roches a obligé les entreprises de VRD et de gros œuvre à procéder à des travaux de démolition et des modifications quant aux techniques de construction.

**Lot n°1 : Voirie Réseaux Divers- entreprise SCREG – marché 05/002 :**

Montant initial du marché : 414.382 ,29 euros HT

Montant de l'avenant n°1 : 12.799,59 euros HT

La plus-value concerne la modification d'accès du parking à la maison des associations et la découverte d'enrochements sur le site nécessitant des travaux de démolition.

Le montant du marché passe à 427.181,88 euros hors taxe soit une augmentation du marché de base de 3.09 %.

**Lot n°2 : Gros Œuvre - entreprise ETCHART – marché 05/003 :**

Montant initial du marché : 1.498.321,09 euros HT

Montant de l'avenant n°1 : 0 euros HT

La nature des sols constituée en partie de roches a obligé l'entreprise ETCHART à revoir le type de fondations initialement prévu. Cette modification n'a eu aucune incidence sur le montant du marché et porte uniquement sur la nature des prestations réalisées par l'entreprise.

Le montant du marché reste inchangé à la somme de 1.498.321,09 euros hors taxe.

**Lot n°3 : Charpente bois- entreprise LARRIEU – marché 05/004 :**

Montant initial du marché : 592.935,40 euros HT

Montant de l'avenant n°1 : 20.715,00 euros HT

A la demande de la maîtrise d'ouvrage, un garde corps a été installé sur la passerelle surplombant la Nive afin de sécuriser cette zone ouverte au public.

Le montant du marché s'établit désormais à la somme de 613.650,40 euros hors taxe soit une augmentation du marché de base de 3.49 %.

**Lot n°5 : Plâtres Isolation - entreprise GOITY – marché 05/006 :**

Montant initial du marché : 102.473,50 euros HT

Montant de l'avenant n°1 : 4.742,00 euros HT

La mise en place d'un système de désenfumage dans le local réserve nécessite la création de conduit CF avec la mise en place d'une trappe de visite.

Le montant du marché est désormais de 107.215,50 euros soit une augmentation de 4,63% du marché initial.

**Lot n°6 : Menuiseries Extérieures- entreprise LABASTERE – marché 05/007 :**

Montant initial du marché : 384.945,65 euros HT

Montant de l'avenant n°1 : 3.647,00 euros HT

A la demande de la maîtrise d'ouvrage, des portes en verre sécurit ont été mise en place pour isoler l'étage de la grande salle.

Le montant du marché s'établit désormais à la somme de 388.592,65 euros hors taxe soit une augmentation du marché de base de 0,95 %.

**Lot n°13 : Electricité- entreprise INEO – marché 05/014 :**

Montant initial du marché : 288.693,47 euros HT

Montant de l'avenant n°1 : 10.446,45 euros HT

Des prises de courant, de téléphonie et d'informatique ont été posées en plus grand nombre dans les locaux affectés à l'association des Croisés de Saint-André.

Une modification de luminaires a été faite à la demande de la maîtrise d'œuvre.

Le raccordement du désenfumage du local scène a été effectué.

Un logiciel de taxation chargé de répartir les consommations téléphoniques entre les différentes associations a été installé à la demande du service informatique.

Le montant du marché s'établit désormais à la somme de 299 139,92 euros hors taxe soit une augmentation du marché de base de 3.62 %.

**Lot n°14 : Plomberie Sanitaires Chauffage- entreprise HERVE THERMIQUE – marché 05/15 :**

Montant initial du marché : 300.825,00 euros HT

Montant de l'avenant n°1 : 3.925,92 euros HT

Une intervention a été réalisée pour installer un caisson de désenfumage dans le local scène.

L'avenant correspond à une hausse du marché de 1,31%. Le montant du marché est fixé à la somme de 304.750,90 euros HT.

**Lot n°15 : Espaces Verts- entreprise GUICHARD – marché 05/16 :**

Montant initial du marché : 63.426,18 euros HT

Montant de l'avenant n°1 : -2.300,00 euros HT

Un engazonnement complémentaire des massifs avec désherbage à l'automne a été demandé à l'entreprise par la maîtrise d'œuvre. Le débroussaillage et nettoyage d'un bosquet ne sera pas effectué.

Le marché s'établit à la somme de 61.126,18 euros HT soit une diminution du marché initial de 3.63 %

L'ensemble des plus-values représente la somme totale de 53.975,96 euros hors taxes soit une augmentation de la masse des travaux tout corps d'état confondus de 1,25 %.

Je vous propose d'approuver ces avenants et d'autoriser M. le Député-Maire à les signer.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.